

## NOTICE DE SELECTION POUR CONSULTANT



**Recrutement d'un consultant national pour l'actualisation de l'étude sur l'évaluation des contraintes, lacunes, besoins en ressources techniques, financières, en renforcement des capacités, en transfert de technologie et aides reçues par le Togo**

Date : .....

<b>PAYS</b>	<b>TOGO</b>
<b>TITRE DU POSTE :</b>	Consultant – Expert en changements climatiques et évaluation des besoins techniques et financiers
<b>OBJET DE LA MISSION</b>	Evaluer les contraintes, lacunes, besoins en ressources techniques, financières, en renforcement des capacités, en transfert de technologie et aides reçues (gouvernement, non gouvernement, secteur privé, ONGs, OSCs, communes, etc.) pour une meilleure mise en œuvre de la CCNUCC au Togo
<b>Durée :</b>	30 jours étalés sur 2 mois
<b>Date estimée de début du contrat :</b>	.....

Prière d'envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail [procurement.tg@undp.org](mailto:procurement.tg@undp.org) avec mention de la référence et l'intitulé du dossier. **Votre proposition devra être reçue** au plus tard le **24 mai 2020, 12H heure locale de Lomé**.

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées

### **I. Contexte :**

Le Togo a ratifié la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en 1995 et le Protocole de Kyoto en 2004. Par la ratification de ces deux instruments internationaux le Togo s'est engagé à préparer et à soumettre périodiquement à la CCNUCC, les communications nationales et les rapports biennaux actualisés conformément aux décisions 17/CP.8 et 2/CP.17. C'est dans cette perspective que le pays a respectivement élaboré la communication nationale initiale (CNI) en 2001, la deuxième communication nationale (DCN) 2010, la troisième communication nationale (TCN) en 2015 et le premier rapport biennal actualisé en 2017.

Le processus de préparation de la 4CN & 2RBA qui s'inscrit dans la nouvelle dynamique impulsée par le gouvernement à travers l'élaboration d'un nouveau cadre programmatique national (PND) axé sur les objectifs de développement durable (ODD), permettra au secteur de contribuer à l'atteinte de l'effet 12 de l'axe 3 intitulé « la gestion durable des ressources naturelles et la résilience des effets aux changements climatiques sont assurées ».

La mise à jour des informations sur les contraintes, lacunes, besoins en renforcement des capacités et en transfert de technologies et aides reçues par le Togo en matière de la lutte contre les changements climatiques, qui fait l'objet de la présente étude, constitue une des

étapes les plus importantes du processus de préparation de la 4CN & 2RBA et retiendra la période 2005-2019 pour l'actualisation des informations.

En effet, l'évaluation de la TCN combinée à l'analyse technique réalisée par la TTE, contenus dans le document FCCC/SBI/ICA/2017/TASR.1/TGO, partie C.4, a révélé que les besoins en transfert de technologies n'ont pas couvert tous les secteurs de développement économiques notamment les secteurs de l'agriculture, les ressources en eau, le transport et l'électricité, y compris une description du soutien nécessaire et reçu n'a pas été faite de manière détaillée.

C'est pour répondre à ces insuffisances que les présents termes de référence sont établis pour mettre à jour des informations sur les contraintes, lacunes, besoins en renforcement des capacités ? en transfert de technologies et aides reçues par le Togo en matière de la lutte contre les changements.

Sous l'autorité de la coordination du projet, la division de la lutte contre les changements climatiques (DLCC) de la Direction de l'Environnement et du PNUD Consultant – Expert en en changements climatiques et évaluation des besoins techniques et financiers accomplira les fonctions suivantes :

## **II. FONCTIONS**

Le/La consultant(e) contribue à la préparation de la quatrième communication nationale du Togo sur les changements climatiques notamment les études d'évaluation des contraintes, lacunes, besoins en ressources techniques, financières, en renforcement des capacités, en transfert de technologie et aides reçues par le Togo. Il/elle effectuera les tâches suivantes.

### ***i) Recueillir et analyser les informations sur :***

- les lacunes et les contraintes à la mise en œuvre de la CCNUCC au Togo ;
- les lacunes, les besoins financiers, techniques et en renforcement des capacités, en transfert de technologies et aides reçues ;
- les faiblesses, besoins et priorités en matière de l'éducation, la formation et la sensibilisation du public sur les changements climatiques afin d'améliorer la prise de conscience pour un changement de comportements aux fins de la lutte contre les changements climatiques ;

### ***ii) Identifier les initiatives, activités, projets et programmes permettant de/d' :***

- améliorer la sensibilisation du public à la lutte contre les changements climatiques ;
- accroître la prise de conscience des acteurs sur les changements climatiques ;
- renforcer le rôle des médias dans la formation et la sensibilisation du public sur les changements climatiques ;
- favoriser la prise en compte de la problématique des changements climatiques dans les programmes d'enseignement ;
- promouvoir le transfert et le développement des technologies exogènes au pays et aux régions administratives du Togo ;
- valoriser les technologies et savoir-faire endogènes bénéfiques pour la lutte contre les changements climatiques au Togo ;

- faciliter le transfert et l'accès aux technologies et savoir-faire écologiquement rationnels.

### III. LIVRABLES

Période	Livrables
Première semaine de la mission	Rapport de démarrage précisant l'approche méthodologique détaillée ainsi que la liste des acteurs à consulter, y compris les outils de collecte de données
Fin du premier mois de la mission	Rapport provisoire prenant en compte les observations de la coordination du projet et la direction de l'environnement
Fin du deuxième mois de la mission	Rapport final de l'étude final intégrant les observations de l'atelier national

### IV. MODALITES DE PAIEMENT

Les paiements au consultant seront effectués sur la base de la production de livrables de l'étude

### V. COMPÉTENCES

Le consultant devra avoir les compétences et expériences suivantes :

- Avoir un diplôme d'études universitaires de niveau BAC + 4 minimum en économie du développement, économie, planification, agronomie, agroéconomie, agrométéorologie, géographie, foresterie, sociologie, droit de l'environnement, environnement ou toute autre spécialité connexe à l'environnement ;
- Avoir réalisé au moins une (01) étude similaire dans les secteurs socioéconomiques de développement ;
- Disposer d'au moins 5 années d'expériences dans la réalisation des rapports de portée nationale dans le domaine de l'environnement ;
- Avoir une solide expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de réalisation des documents de politiques et de planification nationale ;
- Avoir une bonne connaissance des différents mécanismes financiers climat notamment le FEM, le FA, FPMA, GCCA, GCCI, FSCC, FCPF, GIZ, KfW, BMZ, FVC, etc. ;
- Avoir une bonne connaissance du processus d'élaboration des communications nationales, des RBA, des politiques, plans et stratégie de développement ;
- Avoir une grande capacité de rédaction de rapport de portée nationale ;
- Avoir une bonne connaissance des enjeux environnementaux du Togo et une bonne connaissance du processus national de planification du développement (DSRP, SCAPE ou PND) serait un atout.

### VI. DOCUMENTS À INCLURE DANS LA SOUMISSION DE LA PROPOSITION

Les Consultant(e)s intéressé(e)s sont invités à présenter un dossier de candidature à l'adresse mail [procurement.tg@undp.org](mailto:procurement.tg@undp.org) comprenant les éléments suivants :

1. **Une Proposition Technique (enveloppe/Fichier N°1)** comprenant :
  - Une Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature ;

- Une brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée ;
- CV incluant : L'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références ;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : [http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11\\_Personal\\_history\\_form.doc](http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc)).

**Une Proposition Financière Contrats forfaitaires (enveloppe/Fichier N°2) :**

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire, la proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits/délivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en F.CFA.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer en détail dans leurs propositions financières les honoraires, les frais de séjour (le cas échéant) et le nombre de jours de travail prévus. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

En cas de voyages non prévus dans les TDR, le paiement des coûts de voyage (y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux) doit être convenu entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel avant le voyage et devra être remboursé.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les termes de référence et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

NB : Le PNUD ne fournit ni de véhicule ni de bureau pour les consultants. Les consultants devront faire refléter tous les coûts dans leur offre financière.

**VII. EVALUATION - PRINCIPAUX CRITÈRES DE SÉLECTION**

**a) Evaluation technique**

Critères	Sous-critères	NOTE
<b>Eligibilité</b>	<b>a) Education</b> Avoir un diplôme d'études universitaires de niveau BAC + 4 minimum en économie du développement, économie, planification, agronomie, agroéconomie, agrométéorologie, géographie, foresterie, sociologie, droit de l'environnement, environnement ou toute autre spécialité connexe à l'environnement ;	<b>Oui/Non</b>
	<b>a) Expériences</b>	<b>Oui/Non</b>

	Disposer d'au moins 5 années d'expériences dans la réalisation des rapports de portée nationale dans le domaine de l'environnement.	
<b>Expériences en réalisation de documents de politiques et de planification nationale</b>	Minimum de trois (03) ans dans le domaine de réalisation des documents de politiques et de planification nationale	15
<b>Expériences en réalisations d'études similaires</b>	Au moins une (01) étude similaire dans les secteurs socioéconomiques de développement	10
<b>Expériences en réalisation d'études de portée nationale</b>	Disposer d'au moins 5 années d'expériences dans la réalisation des rapports de portée nationale dans le domaine de l'environnement	15
<b>Connaissance de la problématique des changements climatiques</b>	Bonne connaissance de la problématique des changements climatiques	10
<b>Sous-Total</b>		<b>50</b>
<b>Proposition technique</b>	Adéquation de la méthodologie proposée par rapport aux TDRs (compréhension des TDRs, description détaillée des différentes composantes)	50
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

Seuls les candidat(e)s qui obtiendront 70% de la note technique seront considéré(e)s pour l'évaluation financière.

***b) Les propositions financières***

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

$$\text{Note financière } A = [(\text{Offre financière la moins disante}) / \text{Offre financière de A}] \times 30$$

**Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**

**1. Documents constitutifs de l'Offre :**

Pour démontrer leurs qualifications, les candidat (e)s devront soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

Document	Description	Forme
*Curriculum Vitae <b>ou</b> P11 Si le P11 n'est pas disponible, le candidat peut soumettre uniquement le CV	Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence.	Annexe 3
Diplômes	Envoyer les copies de vos diplômes	
Proposition financière	Soumission d'une offre financière globale pour les trois mois de la consultance	Annexe 4

**N.B.**

Les candidat (e)s sont tenus de se renseigner sur les [Conditions Générales des Contrats Individuels \(annexe 2\)](#).

**ANNEXES**

**Annexe 1 - Terme de Références de la mission** (voir plus haut)

**Annexe 2 - Conditions générales des Contrats Individuels**



Conditions générales  
des contrats prestata

**Annexe 3- Tableau des coûts**



Tableau des  
Coûts.docx

**Annexe 4 – P11 (SC & IC)**



P11 modified for SCs  
and SSAs-Draft.doc

**Annexe 5- Type de contrat**



modèle de  
contrat.doc